EXEMPLE DE RECEPTION TV (TNT) sur DEUX TELEVISEURS

TYPE DE RECEPTION INDIVIDUELLE / CONDITION de RECEPTION FAVORABLE

Antenne TNT / Modèle K1001

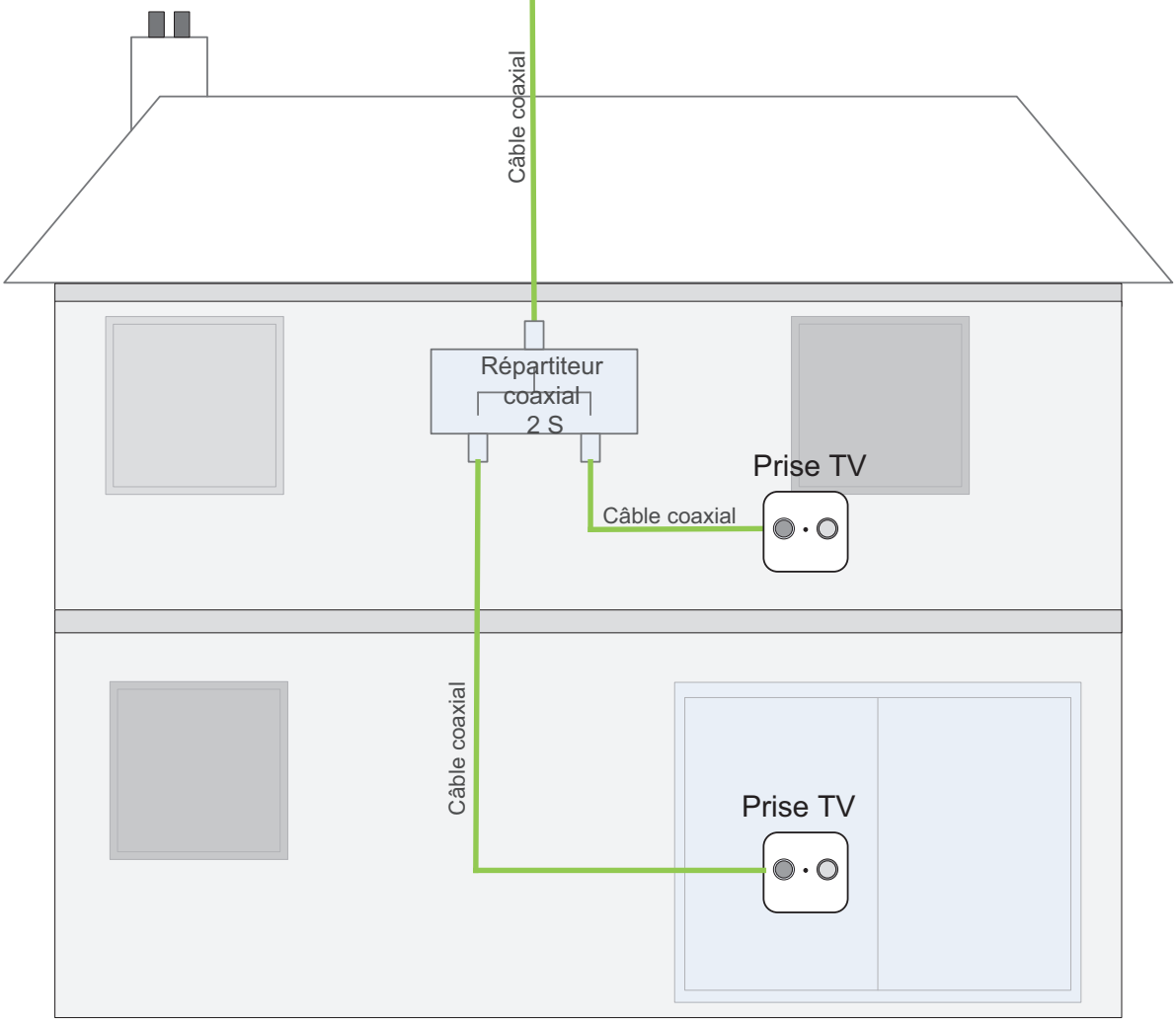

Configuration simplifiée sur deux prises (sans Amplificateur)

Conseillée dans des conditions normales et favorables de réception

ANTENGRIN *S.A.S. -RCS Créteil 522 091 594 00013 – APE : 2630Z /* Code TVA-intra : FR80522091594
21 Rue Léon Geffroy – 94400 VITRY SUR SEINE / Tel : 01 43 91 10 92 / Fax : 01 43 91 05 04 / E-Mail : contact@antengrin.com

EXEMPLE DE RECEPTION TV (TNT) sur QUATRE TELEVISEURS

TYPE DE RECEPTION INDIVIDUELLE / CONDITION de RECEPTION FAVORABLE

ANTENGRIN
Performance Naturelle

Antenne TNT / Modèle K1001

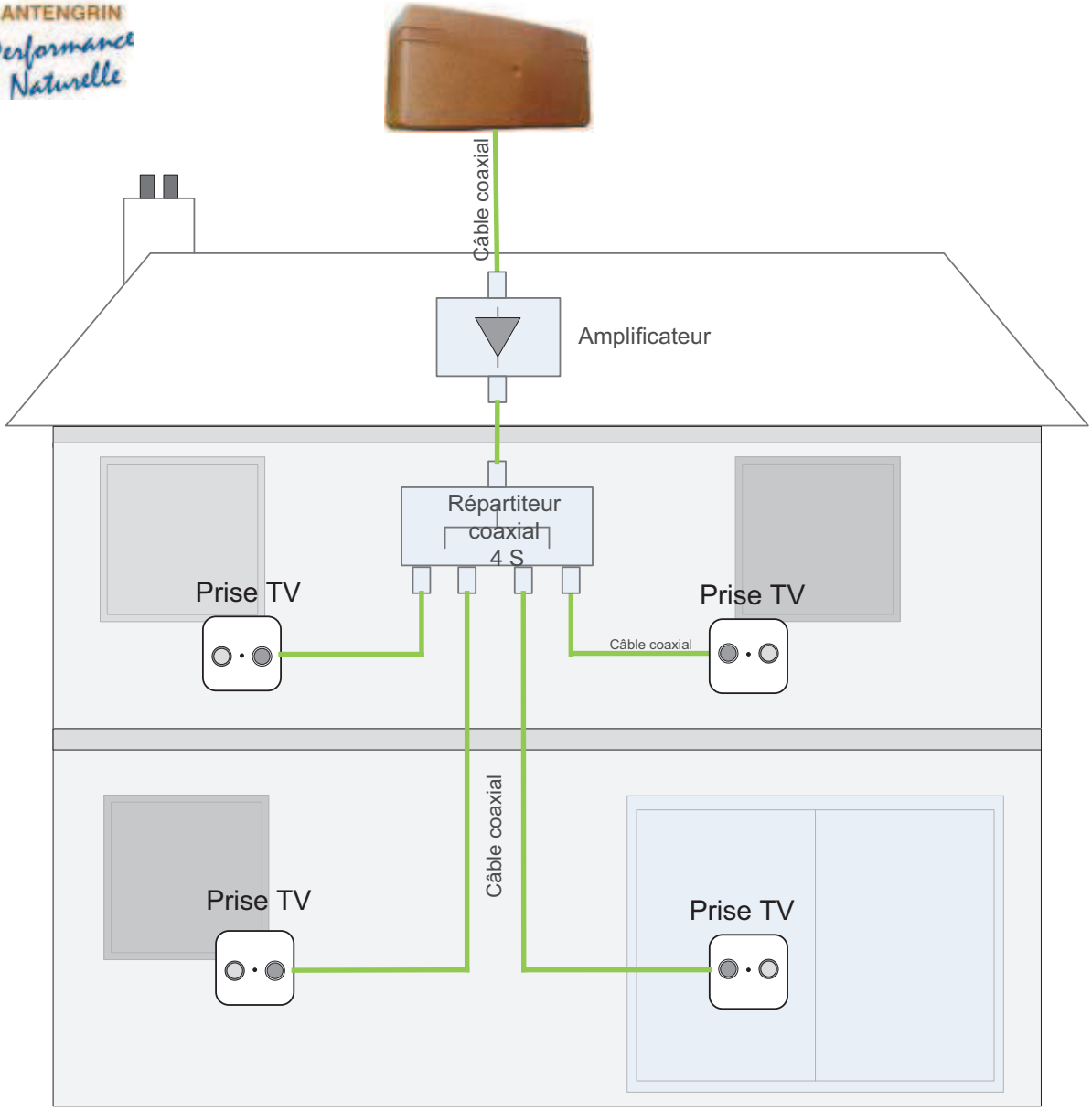

Configuration sur quatre prises avec Amplificateur

Conseillée dans des conditions de réception favorable

**** Amplificateur non inclus ****

ANTENGRIN *S.A.S. -RCS Créteil 522 091 594 00013 – APE : 2630Z /* Code TVA-intra : FR80522091594
21 Rue Léon Geffroy – 94400 VITRY SUR SEINE / Tel : 01 43 91 10 92 / Fax : 01 43 91 05 04 / E-Mail : contact@antengrin.com

EXEMPLE DE RECEPTION TV (TNT) sur DEUX TELEVISEURS

TYPE DE RECEPTION INDIVIDUELLE / CONDITION de RECEPTION DEFAVORABLE

ANTENGRIN
Performance Naturelle

Antenne TNT / Modèle K1001

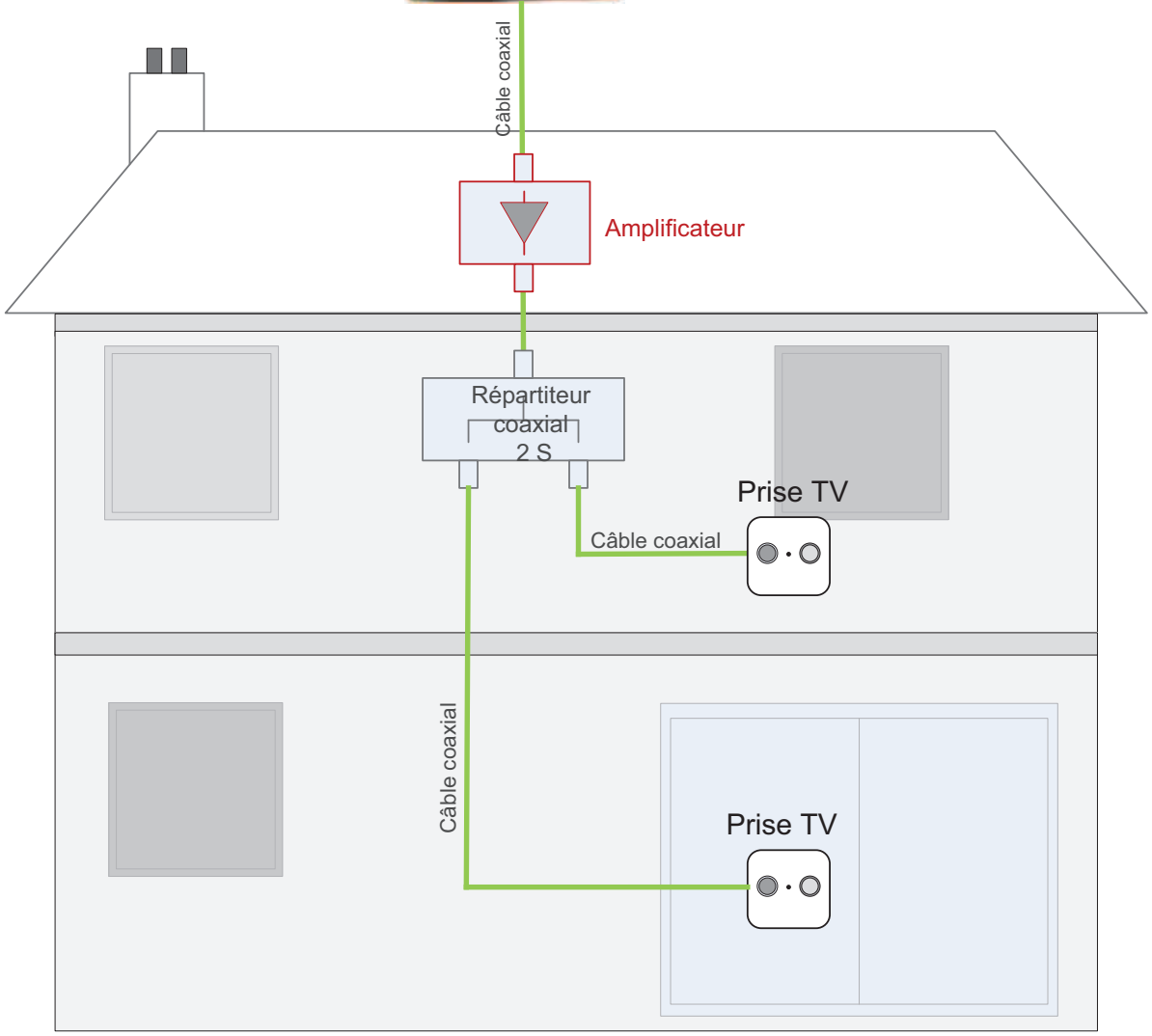

Configuration sur deux prises avec Amplificateur de faible bruit
Conseillée dans des conditions de réception défavorable

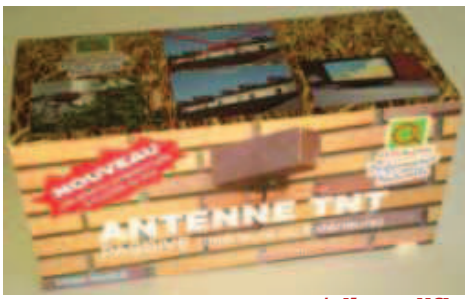

**** l'amplificateur non inclus ****

ANTENGRIN *S.A.S. -RCS Créteil 522 091 594 00013 – APE : 2630Z /* Code TVA-intra : FR80522091594
21 Rue Léon Geffroy – 94400 VITRY SUR SEINE / Tel : 01 43 91 10 92 / Fax : 01 43 91 05 04 / E-Mail : contact@antengrin.com

NOTICE ASSEMBLAGE ANTENNE ANTENGRIN

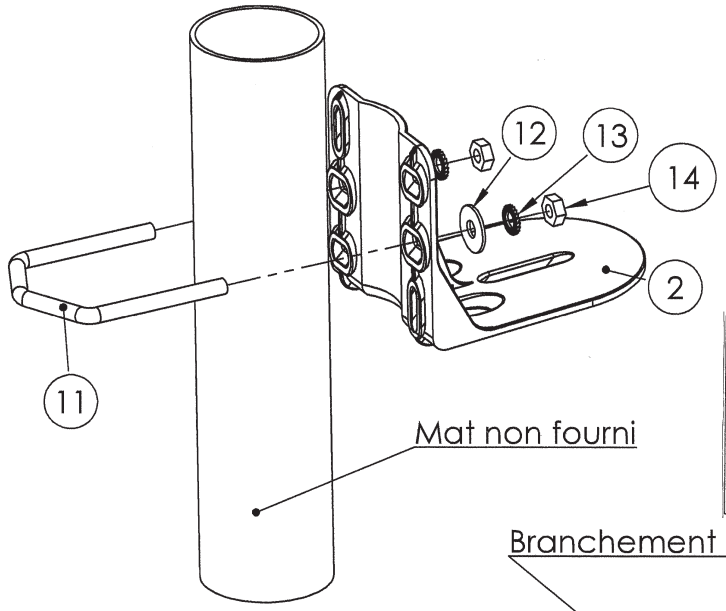

Option 2

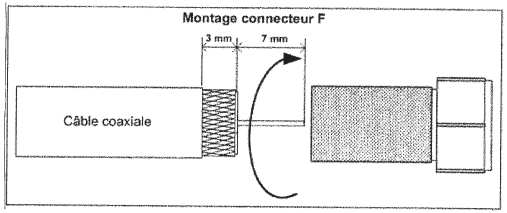

Branchement câble antenne TV

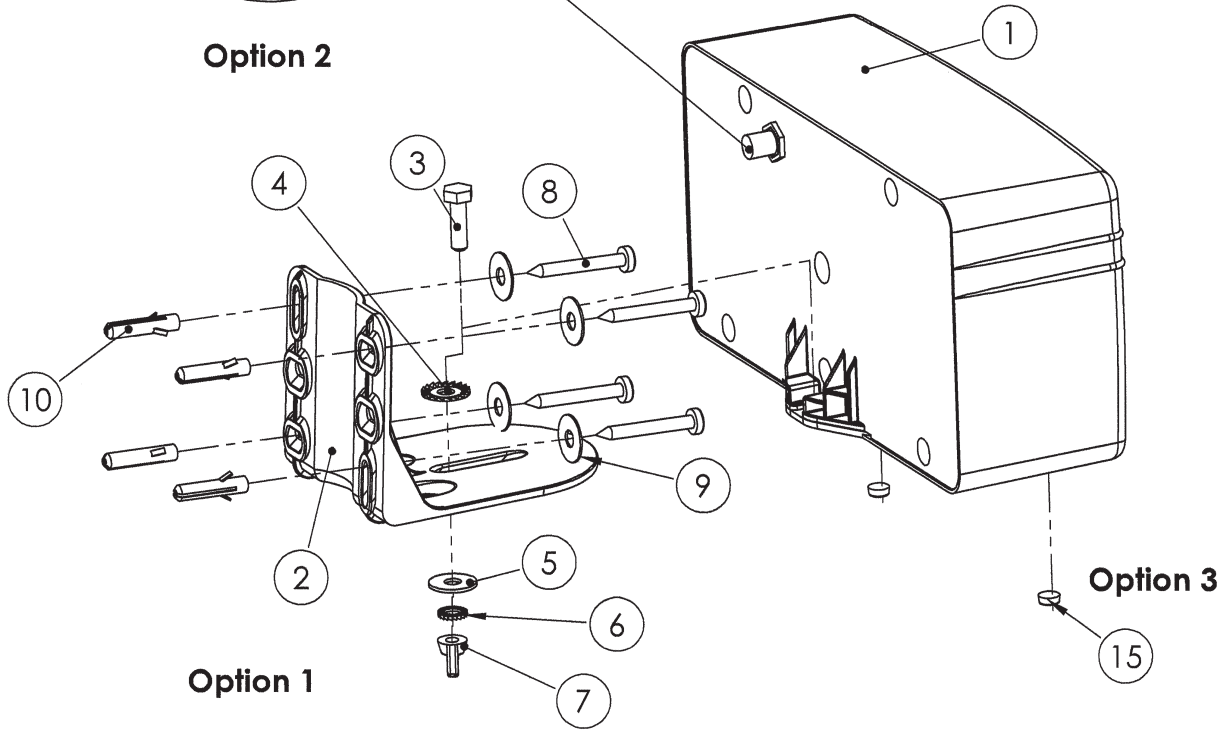

Option 1

Option 3

Rep	Qté	Désignation
Option 1 : assemblage mural		
1	1	Boitier antenne
2	1	Equerre murale
3	1	Vis M6 x 20
4	1	Rondelle frein éventail 6 x 18
5	1	Rondelle Plate 6 x 18
6	1	Rondelle frein éventail 6 x 10
7	1	Ecrou papillon M6
8	4	Vis cruciforme M4 x 40
9	4	Rondelle Plate 6x 18
10	4	Cheville plastique Ø6 x 30
Option 2 : assemblage sur un mat		
11	1	Bride M6
12	2	Rondelle Plate 6 x 18
13	2	Rondelle frein éventail 6 x 10
14	2	Ecrou M6
Option 3 : Pose directe		
15	2	Patin élastomère

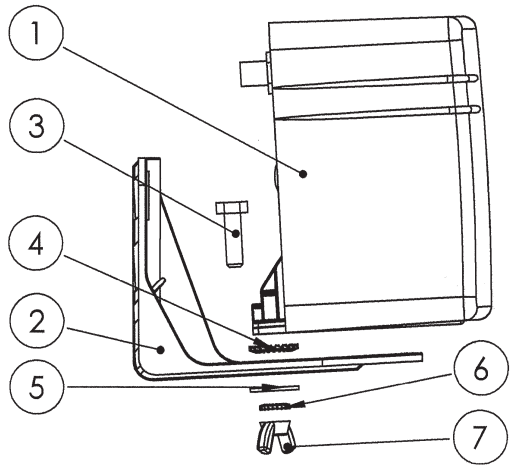

Conditions de Garantie

La présente garantie complète les droits des consommateurs résultant de la loi et autres sources de droit et n'affecte pas ces droits. Si pendant la période de garantie l'appareil se révélait être défectueux, les conditions de garantie applicables sont les suivantes :

a) L'antenne doit être acheté et utilisé en France et ce, conformément au mode d'emploi et aux normes de sécurité ou normes techniques appliquées en France.

b) Pour l'application de la garantie, nous vous demandons de joindre une copie de votre facture d'achat à votre antenne.

1. La garantie ne s'appliquera pas aux dommages causés dans les cas ci-dessous :

a) mauvaise utilisation, mauvaise installation, pièces d'usure normale, mauvais entretien

b) intervention de personne non qualifiée et non reconnue par ANTENGRIN sur le circuit intérieur de l'antenne.

c) incidents dus à un agent extérieur : incendie, inondation, conditions climatiques extrême (en lieu marin) et exceptionnelles.

d) installation, adaptation ou modification incorrectes de l'appareil ou non conformes aux normes techniques et/ou de sécurité françaises.

e) incident intervenant pendant le transport.

2. Si, à tout moment de la période de garantie, une pièce détachée de l'antenne est remplacée par une autre non fournie ni autorisée par ANTENGRIN, ni d'une qualité de sécurité et de performance convenable pour l'antenne ou si l'antenne est réparée par une personne non qualifiée et non reconnue par ANTENGRIN, nous nous réservons le droit d'arrêter cette garantie immédiatement sans notification préalable.

3. La garantie donne droit à l'échange de l'antenne reconnue défectueuse par nos services techniques ou toutes personnes accréditée par ANTENGRIN.

4. Notre décision est définitive en ce qui concerne l'application de la garantie. Tout produit défectueux qui a été remplacé dans le cadre de la garantie devient notre propriété.

5. La durée de la garantie contractuelle applicable sur ce produit est de 24 mois à la date d'achat de votre antenne.

Limitation des Remèdes

ANTENGRIN n'est responsable des dommages causés par le produit ou de l'impossibilité de fonctionnement du produit, comprenant toutes pertes de profit, perte d'économies, les dommages accessoires ou consultatifs. ANTENGRIN ne peut être tenu responsable pour les réclamations faites par une tierce partie ou faite par vous pour une tierce partie

Cette limitation s'applique dans le cas où les dommages ont été constatés, ou qu'une réclamation est faite, durant cette garantie ou sous forme d'une réclamation délictuelle (comprenant les négligences et la responsabilité stricte du produit), une réclamation contractuelle, ou toute autre réclamation. Cette limitation ne peut être écartée ou modifiée pour qui que ce soit. Cette limitation de responsabilité sera effective même si ANTENGRIN, ou un représentant agréé d'ANTENGRIN s.a.s. a été averti par vous de la possibilité de tels dommages. Cette limitation de responsabilité, cependant, ne s'appliquera pas aux réclamations concernant les blessures corporelles.